

Prix du gaz et de l'électricité en France et dans l'Union européenne en 2014

En 2014, le prix du gaz a baissé dans l'Union européenne (UE) pour les entreprises (- 5,0 %) ; en revanche, il a augmenté de 2,4 % pour les ménages. La tendance est la même en France, avec une baisse légèrement plus faible que la moyenne en Europe pour les entreprises (- 4,4 %), mais une hausse plus forte que la moyenne européenne pour les ménages (+ 4,1 %).

Le prix moyen de l'électricité dans l'UE a augmenté :

+ 2,0 % pour les entreprises et + 1,7 % pour les ménages. La hausse est plus forte en France aussi bien pour les entreprises (+ 3,6 %) que pour les ménages (+ 2,6 %). Toutefois, le prix de l'électricité en France demeure inférieur au prix moyen en Europe, de 23 % environ pour les entreprises et pour les ménages. En parité de pouvoir d'achat, la différence est encore plus significative : 15,35 c€/kWh pour les ménages, soit 32 % inférieur à la moyenne en Europe (22,52 c€/kWh).

Le gaz moins cher en Belgique et dans les pays d'Europe centrale et orientale pour les entreprises

Le prix du gaz naturel pour les entreprises en France, 4,39 c€/kWh, est proche du prix moyen dans l'Union européenne (UE) à 4,34 c€/kWh. Les taxes hors TVA y représentent seulement 3,6 % du prix hors TVA. Avec 5,71 c€/kWh, c'est en Finlande que le gaz est le plus cher pour les entreprises, en raison notamment du niveau des taxes : elles constituent 20 % du prix hors TVA, contre 9 %

en moyenne dans l'ensemble de l'UE. *A contrario*, le prix du gaz pour les entreprises est plutôt faible en Belgique et dans les pays d'Europe centrale et orientale (Peco), hormis en Slovénie. Il est particulièrement bas en Roumanie (3,27 c€/kWh), bien que les taxes y représentent 26 % du prix hors TVA.

Prix du gaz naturel pour les entreprises (hors TVA)

En c€/kWh



Note : pour la signification des abréviations, voir Légende page 7.

Sources : Eurostat, enquête sur les prix du gaz et de l'électricité ; calculs SOeS

Prix du gaz naturel pour les ménages

Prix en c€/kWh	2014			
	HTT	Hors TVA	TTC	TTC (PPA)
Suède	7,35	10,59	13,23	11,63
Portugal	8,40	8,89	10,96	15,15
Danemark	3,97	7,96	9,95	8,11
Italie	6,49	8,24	9,71	10,79
Espagne	7,48	7,75	9,37	11,59
Pays-Bas	5,37	7,58	9,17	9,38
Zone euro	6,23	7,23	8,57	9,31
France	6,96	7,23	8,43	8,43
Autriche	6,14	6,91	8,29	8,37
Irlande	6,55	6,97	7,90	8,10
Union européenne (28 pays)	6,07	6,77	7,82	8,80
Allemagne	5,86	6,54	7,78	8,39
Belgique	5,74	6,11	7,39	7,37
Slovénie	5,45	6,00	7,32	10,22
Royaume-Uni	6,66	6,66	7,00	6,87
République tchèque	5,23	5,23	6,33	10,91
Lituanie	5,01	5,01	6,06	11,13
Slovaquie	5,01	5,01	6,02	9,97
Luxembourg	5,30	5,54	5,92	5,42
Pologne	4,53	4,53	5,56	10,79
Lettonie	4,41	4,59	5,56	6,57
Estonie	4,35	4,59	5,50	8,37
Bulgarie	4,53	4,53	5,43	13,31
Croatie	4,17	4,17	5,22	9,12
Hongrie	3,16	3,16	4,01	8,14
Roumanie	1,75	2,80	3,48	7,69

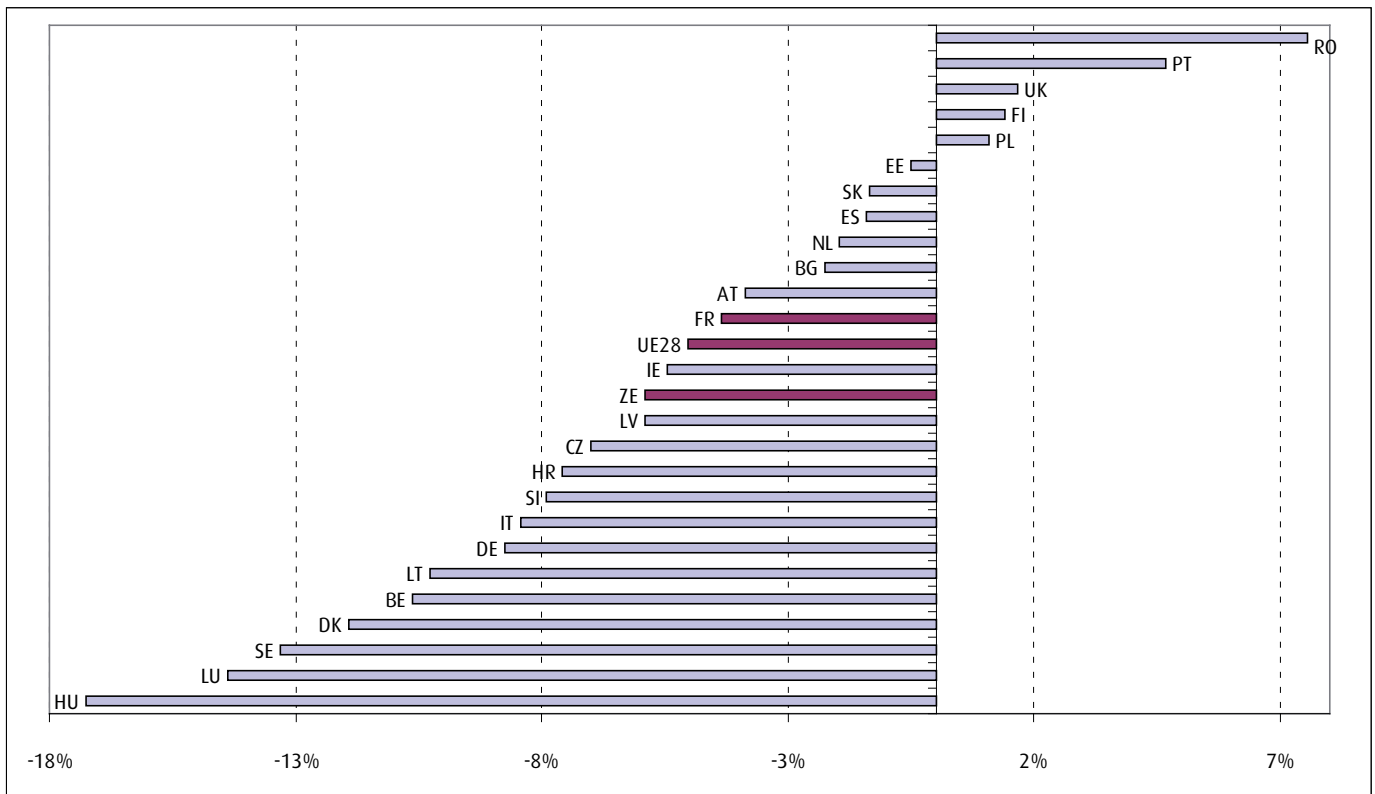
Sources : Eurostat, enquête sur les prix du gaz et de l'électricité ; calculs SOeS

Sur le marché résidentiel également, la France se situe au-dessus de la moyenne européenne, à 8,43 c€/kWh (prix TTC). Comme pour le marché professionnel, c'est dans les Peco que le gaz naturel est le moins cher. Non seulement le prix hors toutes taxes est inférieur à la moyenne européenne, mais le niveau de taxation y est faible : le montant des taxes hors TVA est ainsi nul en République tchèque, en Lituanie, en Slovaquie, en Pologne, en Bulgarie, en Croatie et en Hongrie. La Roumanie fait exception : les taxes y représentent 38 %

du prix hors TVA, mais le prix final y est néanmoins le moins élevé d'Europe. Dans ce pays, le prix du gaz hors taxes est quatre fois moins élevé que la moyenne européenne. À l'inverse, les prix sont très élevés en Suède et au Portugal, en raison du montant élevé des taxes : 31 % du prix hors TVA en Suède et d'un prix hors taxe très élevé (8,40 c€/kWh) au Portugal. En prenant en compte les différences de pouvoir d'achat entre pays, le prix du gaz pour les ménages en France est toutefois légèrement inférieur à la moyenne européenne.

Une évolution disparate des prix en Europe

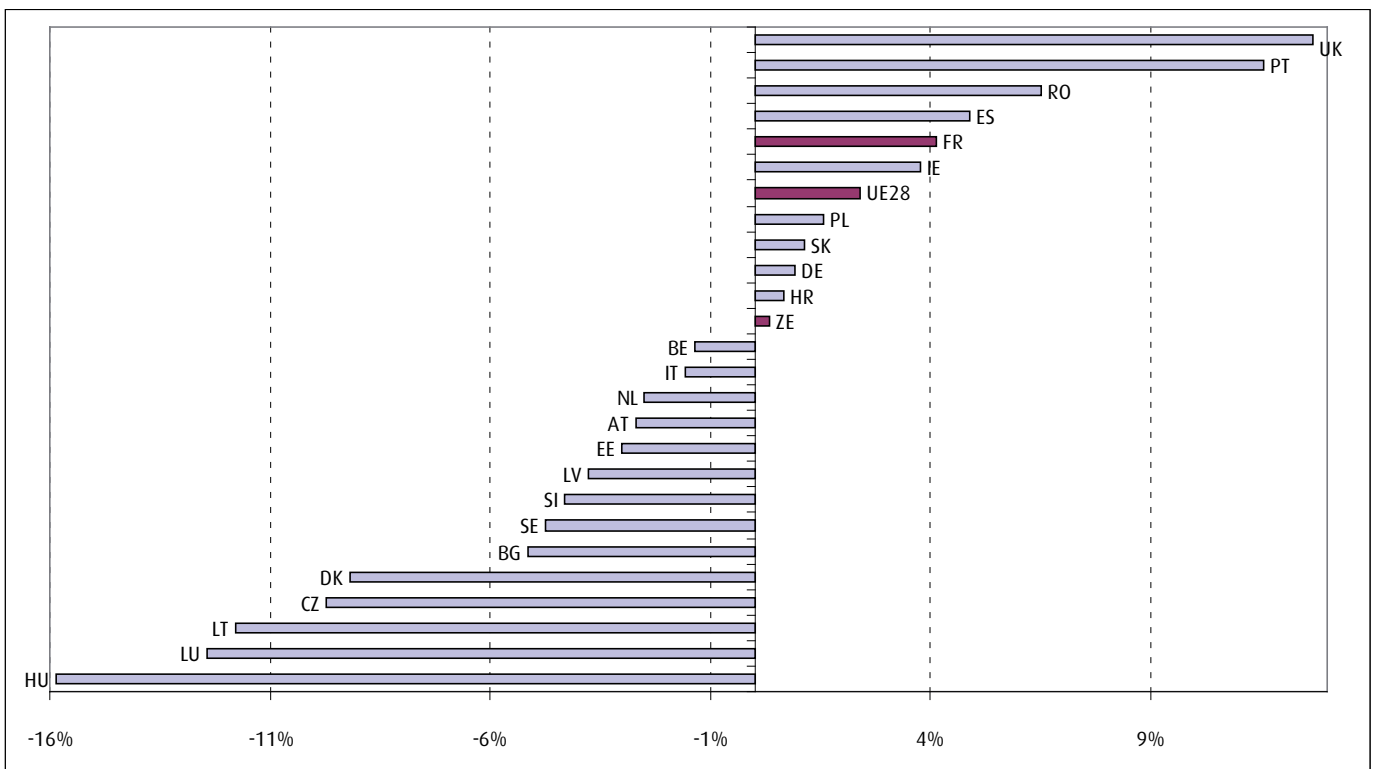
Taux d'évolution du prix du gaz pour les entreprises, hors TVA, entre 2013 et 2014



Note : pour la signification des abréviations, voir Légende page 7.

Sources : Eurostat, enquête sur les prix du gaz et de l'électricité ; calculs SOeS

Taux d'évolution du prix TTC du gaz pour les ménages entre 2013 et 2014



Note : pour la signification des abréviations, voir Légende page 7.

Sources : Eurostat, enquête sur les prix du gaz et de l'électricité ; calculs SOeS

En 2014, le prix du gaz évolue différemment selon le type de clients : il diminue en moyenne de 5 % pour les entreprises dans l'ensemble de l'UE, pour les ménages (prix TTC) il augmente de 2,4 %. De plus, les évolutions de prix diffèrent selon les pays.

Pour les entreprises, l'évolution du prix est très contrastée, elle s'étale de - 17,3 % en Hongrie à + 7,5 % en Roumanie ; en France, la baisse est plus faible que la baisse moyenne en Europe (- 4,4 %). Ces évolutions différentes ont contribué à atténuer les écarts de prix entre

pays : le ratio des prix extrêmes passe de 2,1 en 2013 à 1,7 en 2014.

L'évolution du prix du gaz naturel pour les ménages est aussi contrastée : elle s'étend de - 15,9 % en Hongrie, les taxes hors TVA en 2014 étant nulles, à + 12,7 % au Royaume-Uni. En France, l'augmentation est de + 4,1 %, chiffre au-dessus de la moyenne européenne. Comme pour les entreprises, ces évolutions réduisent les écarts de prix au sein de l'UE : le ratio des prix extrêmes passe ainsi de 4,3 en 2013 à 3,8 en 2014.

Une électricité qui reste bon marché en France

Prix de l'électricité pour les entreprises (hors TVA)

En c€/kWh



Note : pour la signification des abréviations, voir Légende page 7.

Sources : Eurostat, enquête sur les prix du gaz et de l'électricité ; calculs SOes

En 2014, à 9,99 c€/kWh, le prix de l'électricité pour les entreprises en France se situe toujours largement en deçà de la moyenne européenne : il s'élève à 13,02 c€/kWh dans l'ensemble de l'UE et à 13,93 c€/kWh dans la seule zone euro. L'insularité explique sans doute que Malte

(18,76 c€/kWh) et Chypre (18,60 c€/kWh) soient les deux pays où l'électricité est la plus chère, en dépit d'un faible taux de taxes. Vient ensuite l'Italie (18,09 c€/kWh), où le taux de taxes est très supérieur au taux moyen dans l'UE, 37 % du prix hors TVA contre 24 %.

Prix de l'électricité pour les ménages

Prix en c€/kWh	2014			
	HTT	Hors TVA	TTC	TTC (PPA)
Allemagne	13,89	24,41	29,05	31,33
Italie	17,55	25,51	28,07	31,22
Danemark	12,33	20,77	25,97	21,16
Irlande	19,38	20,43	23,20	23,79
Chypre	18,61	19,35	22,90	29,97
Portugal	12,70	17,61	21,63	29,90
Zone euro	13,30	18,33	21,50	23,37
Espagne	16,64	17,49	21,17	26,19
Union européenne (28 pays)	13,38	17,19	20,01	22,52
Pays-Bas	12,23	16,04	19,42	19,86
Malte	18,31	18,31	19,23	28,62
Autriche	12,38	15,86	19,02	19,22
Belgique	15,37	17,25	18,99	18,94
Grèce	11,90	16,49	18,64	24,49
Royaume-Uni	17,53	17,53	18,41	18,07
Suède	10,87	13,92	17,40	15,32
Luxembourg	13,51	15,60	16,53	15,15
France	10,16	13,03	15,35	15,35
Slovénie	11,02	12,54	15,31	21,39
Finlande	9,87	11,77	14,60	13,27
Slovaquie	11,48	11,80	14,16	23,46
Pologne	10,81	11,29	13,89	26,93
Lettonie	8,86	11,54	13,70	16,19
Croatie	9,94	10,40	13,00	22,72
Lituanie	8,59	10,66	12,90	23,67
Estonie	9,30	10,52	12,63	19,22
Roumanie	8,95	10,13	12,55	27,81
République tchèque	10,08	10,19	12,34	21,28
Hongrie	9,21	9,21	11,69	23,74
Bulgarie	7,12	7,12	8,55	20,97

Sources : Eurostat, enquête sur les prix du gaz et de l'électricité ; calculs SOeS

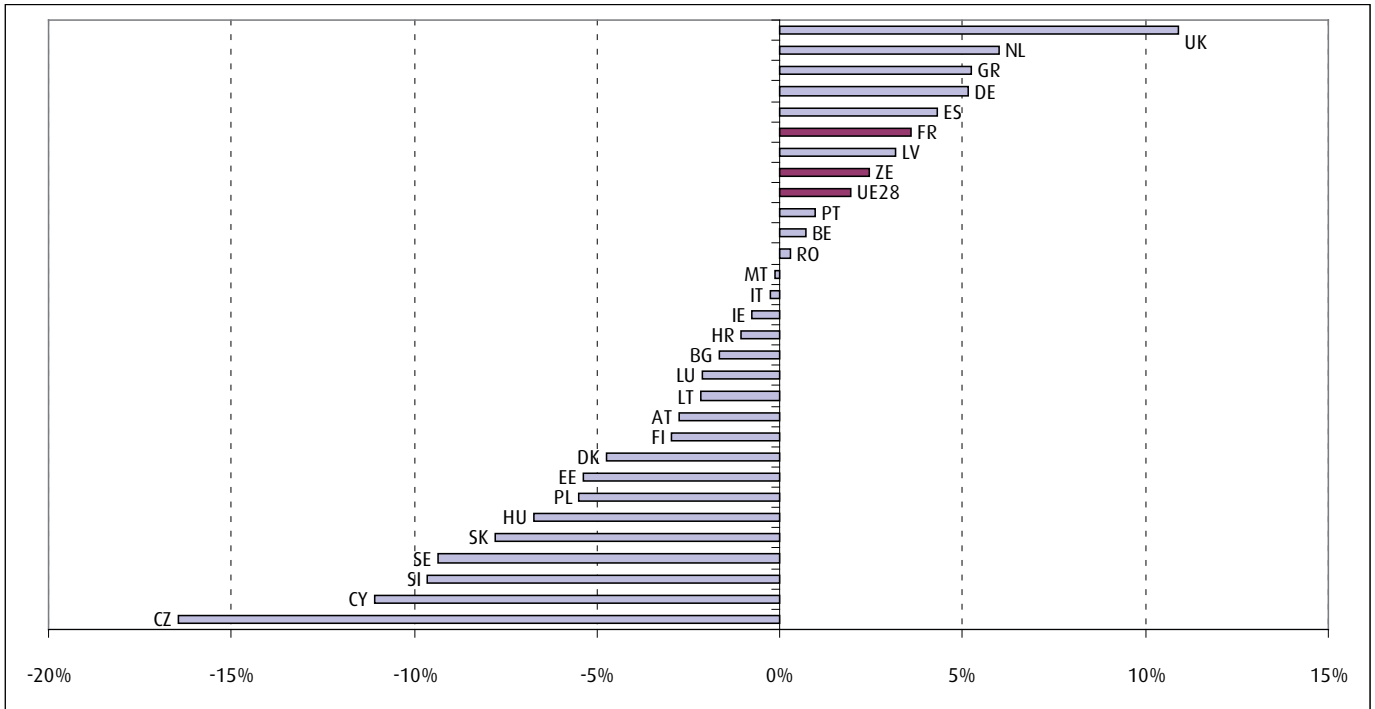
En 2014, le prix moyen TTC de l'électricité sur le marché résidentiel est de 20,01 c€/kWh dans l'UE et de 21,50 c€/kWh dans la zone euro. À 15,35 c€/kWh, la France fait partie des pays d'Europe où l'électricité est peu chère. Mesuré en parité de pouvoir d'achat, ce prix est même 32 % inférieur au prix moyen en Europe : seuls la Finlande, le Luxembourg et la Suède affichent un prix encore plus bas.

À l'inverse, l'Allemagne est le pays d'Europe où l'électricité est la plus chère (29,05 c€/kWh), devant l'Italie (28,07 c€/kWh), le Danemark

(25,97 c€/kWh) et l'Irlande (23,20 c€/kWh). Pour l'Allemagne et le Danemark, cela provient surtout des taxes, celles-ci représentant respectivement 43 % et 41 % du prix hors TVA contre seulement 22 % en moyenne dans l'UE. Si l'on excepte la Finlande, c'est dans les Peco que l'électricité est la moins chère. Ce n'est plus le cas si l'on raisonne en parité de pouvoir d'achat : le prix de l'électricité dans les Peco est dispersé autour de la moyenne en Europe, le prix en Roumanie se rapprochant de ceux en vigueur en Allemagne et en Italie.

Évolution du prix de l'électricité

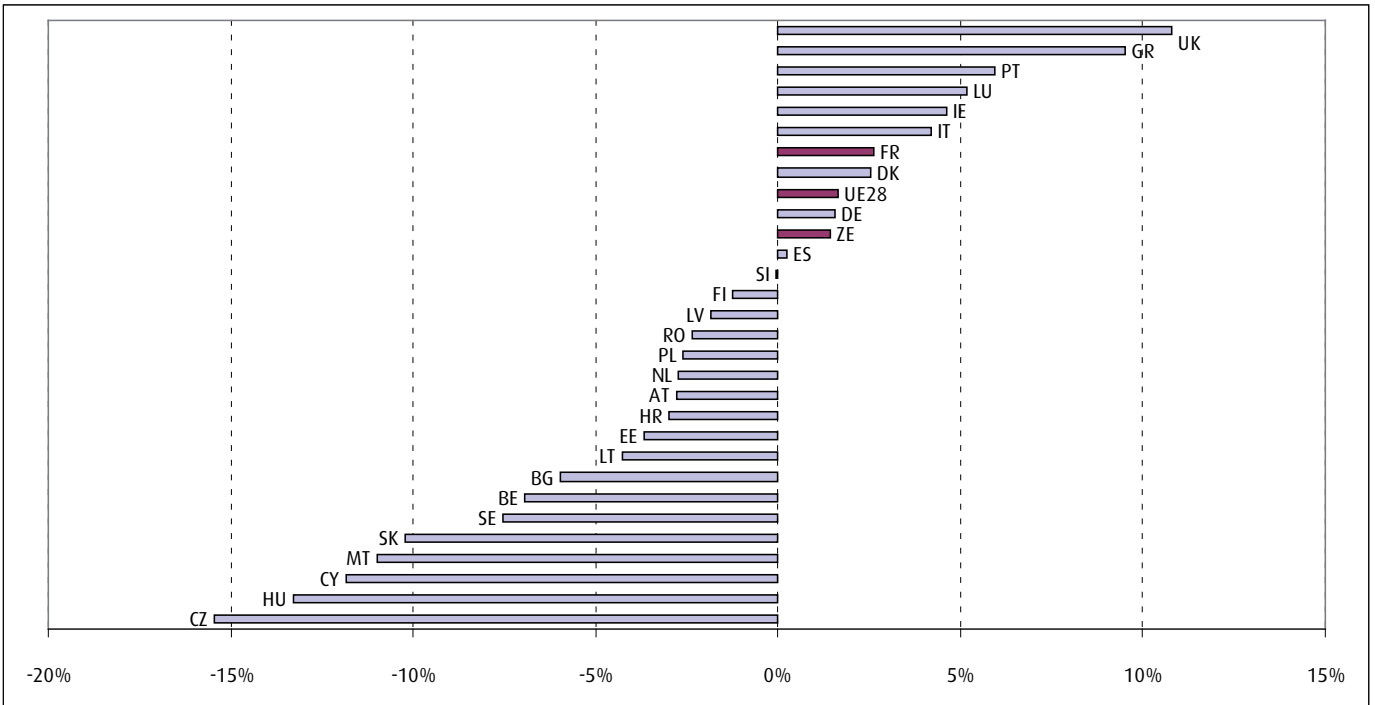
Taux d'évolution du prix hors TVA de l'électricité pour les entreprises entre 2013 et 2014



Note : pour la signification des abréviations, voir Légende page 7.

Sources : Eurostat, enquête sur les prix du gaz et de l'électricité ; calculs SOeS

Taux d'évolution du prix TTC de l'électricité pour les ménages entre 2013 et 2014



Note : pour la signification des abréviations, voir Légende page 7.

Sources : Eurostat, enquête sur les prix du gaz et de l'électricité ; calculs SOeS

Le prix de l'électricité augmente en 2014 dans l'UE : + 2,0 % pour les entreprises et + 1,7 % pour les ménages. En France, la hausse est plus forte pour les entreprises (+ 3,6 %), mais aussi pour les ménages (+ 2,6 %).

Les contrastes sont très importants selon les pays : au Royaume-Uni, l'augmentation des prix est très forte pour les entreprises

(+ 10,9 %) comme pour les ménages (+ 10,8 %). À l'inverse, en République tchèque, les prix diminuent à la fois pour les entreprises et pour les ménages. Enfin, aux Pays-Bas, le prix s'accroît plus fortement qu'en moyenne en Europe pour les entreprises (+ 6,0 %), alors qu'il diminue de - 2,7 % pour les ménages.

Méthodologie

Les données proviennent de l'enquête sur les prix de l'électricité et du gaz d'Eurostat, prévue par la directive 2008/92/CE instaurant une transparence des prix au consommateur final industriel de gaz et d'électricité. Le champ de la directive, et donc de cette publication, exclut les entreprises très consommatrices. Sur demande d'Eurostat, cette enquête a été étendue aux entreprises non industrielles et aux ménages.

La directive 2008/92/CE vise à mesurer le prix moyen réel. Toutes les formules tarifaires, ainsi que tous les clients, qu'ils souscrivent à un tarif réglementé ou à un tarif libre, sont donc considérés.

Dans l'enquête, chacun des principaux fournisseurs est ainsi invité à répartir ses clients selon des tranches de consommation annuelle prédéfinies et à donner pour chaque tranche les volumes consommés et les prix effectifs facturés au cours du semestre. Le rapport des deux, après agrégation des chiffres des fournisseurs, donne un prix moyen unitaire de l'énergie par tranche de consommation.

Les prix incluent les redevances d'utilisation du réseau et l'énergie consommée, plus les autres charges (coûts liés à la capacité, à la commercialisation et à la location du compteur), mais le coût de raccordement initial n'y figure pas. Pour les entreprises, on s'intéresse au prix hors TVA et non au prix TTC car la TVA est récupérable.

Eurostat publie les résultats compilés pour tous les pays de l'Union européenne (UE) sur son site <http://ec.europa.eu/eurostat/web/energy/data/database> (rubrique Statistiques de l'énergie – prix).

Pour rendre plus lisible cette information, il a été nécessaire de synthétiser en un prix unique les prix des différentes tranches. Pour cela, en l'absence de volumes de consommation des autres pays européens, c'est la structure de consommation française qui a été utilisée. Le prix moyen calculé pour l'Allemagne est donc celui que l'on obtiendrait si on appliquait à la consommation française les prix pratiqués en Allemagne. Enfin, les prix relatifs à chacun des deux semestres d'une année ont été agrégés pour obtenir un prix unique, toujours à partir de la structure de consommation de la France.

Pour les pays où les prix des tranches hautes de consommation n'ont pas pu être renseignés faute de client, le prix imputé est calculé à l'aide de la moyenne européenne.

Pour calculer l'évolution des prix entre 2013 et 2014, les prix 2013 ont été recalculés en utilisant la structure de consommation 2014, de façon à neutraliser l'effet dû au changement de structure d'une année à l'autre. L'impact de ce choix sur les écarts de prix entre pays, en niveau ou en évolution, est faible, la structure se déformant peu d'une année sur l'autre.

Pour les clients résidentiels, des prix moyens exprimés en parité de pouvoir d'achat (euros PPA) ont été calculés à partir des prix élémentaires PPA présents sur le site d'Eurostat et de la méthode d'agrégation exposée ci-dessus. Les résultats PPA ont ensuite été « normalisés » de façon à ce que le prix TTC, qu'il soit mesuré ou non en PPA, soit le même en France.

Pour le gaz, certains pays européens n'ont pas transmis de données, comme la Finlande pour les prix aux ménages. C'est également le cas de Malte et de Chypre, car le gaz n'y est pas disponible comme source d'énergie.

La zone euro (ZE18) comprenait 18 pays en 2014 : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie et Slovénie. Depuis le 1^{er} janvier 2015, la zone euro (ZE 19) comprend également la Lituanie. Ce document utilise des données de la ZE18.

Légende

AT : Autriche	BE : Belgique	BG : Bulgarie	CY : Chypre	CZ : République tchèque
DE : Allemagne	DK : Danemark	EE : Estonie	ES : Espagne	FI : Finlande
FR : France	GR : Grèce	HU : Hongrie	HR : Croatie	IE : Irlande
IT : Italie	LT : Lituanie	LU : Luxembourg	LV : Lettonie	MT : Malte
NL : Pays-Bas	PL : Pologne	PT : Portugal	RO : Roumanie	SE : Suède
SI : Slovénie	SK : Slovaquie	UK : Royaume-Uni	ZE : Zone euro	UE 28 : Union européenne



Zheng GONG

Chiffres & statistiques

**Commissariat général
au développement
durable**

**Service
de l'observation
et des statistiques**

Tour Sequoia
92055 La Défense cedex
Mel : diffusion.soes.cgdd
@developpement-
durable.gouv.fr

**Directeur
de la publication**
Sylvain Moreau

ISSN : 2102-6378

© SOeS 2015